

Projet d'accueil Plaines de jeux de Martelange



Type d'accueil

La commune de Martelange organise depuis de nombreuses années des plaines de jeux et des stages ados durant le mois de juillet.

Depuis 2022, suite à la réforme des congés scolaires, nous accueillons les enfants 3 semaines en juillet et une semaine durant les congés d'automne.

Il s'agit d'un service d'accueil d'enfants pendant les vacances encadré par une équipe d'animateurs qualifiés et qui ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants durant le mois de juillet (cf « *ONE, centre de vacances, mode d'emploi* »).

Durant les plaines de jeux, nos six accueillants extrascolaires assurent le service. Ils sont aidés par huit étudiants que nous engageons sous contrat étudiant pour deux semaines ou pour le mois.

Les plaines de jeux de Martelange accueillent des enfants de 2 ans et demi à 15 ans domiciliés à Martelange ou non. Les enfants sont repartis selon l'année scolaire suivie avant les vacances.

Les objectifs

- *Favoriser le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique de sports, de jeux ou d'activités en plein air ;*

La maison de village ainsi que le bâtiment Im Wohr, bâtiment où sont organisées les plaines de jeux, se trouve non loin du hall de sport, d'un terrain de jeux, d'une plaine de jeux, d'un parcours santé et ce, sans devoir traverser de voirie. Cela permet aux animateurs de proposer des activités sportives et en plein air en toute sécurité. Ce cadre idyllique permet aux animateurs de sortir tous les jours dehors ; des balades sont régulièrement proposées aux enfants ou bien simplement s'arrêter à la plaine de jeux pour y jouer librement.

Les enfants sont répartis en 5 groupes d'âge. Cela permet aux animateurs de proposer des activités en fonction des capacités des enfants.

- *Contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication. Ces activités sont adaptées à leurs capacités et favorisent la créativité et l'accès à la culture ;*

Les accueillants suivent régulièrement des formations afin d'approfondir leurs connaissances du développement de l'enfant ainsi que des activités à leur proposer. Chaque année, ils renouvellent les thèmes proposés aux plaines de jeux afin de varier un maximum les activités. C'est ainsi que, grâce à leurs connaissances des enfants, ils peuvent facilement adapter des jeux/ activités à des thèmes ou à un groupe d'âge.

- *Contribuer à la cohésion de l'enfant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans l'approche multiculturelle ;*

Nous essayons au maximum que les plaines de jeux soient accessibles pour tous tant sur le plan financier que par rapport à l'intégration de personnes handicapées ou de cultures différentes. Pour ce faire, nous pratiquons un prix dégressif par enfant d'une même fratrie. Nous collaborons également avec le CPAS pour apporter une aide spécifique aux besoins des familles demandeuses. Nous acceptons également les enfants porteurs d'handicaps et nous nous adaptons en mettant à disposition des éducateurs afin d'encadrer au mieux ces enfants.

- *L'apprentissage de la citoyenneté, de la vie en société et du respect des règles qui en découlent ;*

Les enfants qui fréquentent les plaines de jeux sont amenés à être en groupe. La vie de groupe nécessite certaines règles de savoir-vivre. Les animateurs sont là pour encadrer les enfants et veiller à ce que chacun vive dans le respect de l'autre et des règles de la vie en société. Au besoin, l'équipe éducative réalise avec les enfants une charte de « savoir vivre ensemble ». Cette charte est réalisée par groupe et sous différentes formes en

fonction de l'âge des enfants (photos, dessins, ...)

- *Faciliter la vie familiale et professionnelle des parents en permettant aux enfants d'être accueillis pour des durées déterminées dans une structure d'accueil de qualité.*
Nous proposons des temps de garderie le matin et le soir afin de permettre aux parents de déposer leur enfant selon leurs horaires de travail. Suite à une enquête, nous avons dernièrement élargie la garderie du matin pour répondre à la demande. En effet, nous ouvrons dorénavant à 7h30.

Les locaux et le matériel

L'administration communale de Martelange met à la disposition des plaines de jeux la maison de village et le local de l'accueil extrascolaire. Les locaux sont adaptés aux âges des enfants. Le groupe des plus petits occupe les locaux de l'extrascolaire où ils y trouvent un local pour les activités et un coin repos. Les plus grands occupent la grande et la petite salle de la maison de village qui ont été aménagées pour l'occasion. Les adolescents (12-15 ans) occupent bâtiment « Im Wöhr » qui se trouve à quelques pas de la maison de village.

Tous les groupes profitent donc d'un grand espace permettant de s'adonner à diverses activités. Les enfants accueillis à la maison de village ont la possibilité de se rendre à la plaine de jeux, au hall sportif ou tout simplement se balader sur le parcours santé. Tout cela dans un espace sécurisé sans voirie.

La commune de Martelange finance le matériel nécessaire aux activités et prend en charge une partie des sorties culturelles.

Le matériel et les jeux que nous mettons à disposition des différents groupes sont réfléchis en fonction de leur âge et de leurs capacités. Nous essayons au maximum de varier le matériel et les activités pour ne pas que les journées semblent monotones

Déroulement d'une journée

L'équipe d'animation est désignée pour accueillir chaque matin les enfants ainsi que les parents. Ils sont disponibles pour répondre aux questions, pour informer et s'il le faut, ré-aiguiller vers la coordinatrice.

Chaque après-journée, ils se montrent disponibles pour informer sur ce qui s'est passé pendant la journée.

Les plaines de jeux sont ouvertes du lundi au vendredi suivant cet horaire :

De 7h30 à 9h : accueil centralisé des enfants dans la grande salle de la maison de village.

De 9h à 12h : les animateurs proposent des activités aux enfants sur base du thème de la semaine : jeux, bricolage, activités culinaires, ... Une pause est prévue à 9h45 pour la collation.

De 12h à 13h : repas + jeux libres (en extérieur si le temps le permet)

De 13h à 15h30 : les enfants qui le souhaitent peuvent faire une sieste dans un endroit calme, prévu à cet effet. Les animateurs proposent des activités aux enfants sur base du thème de la semaine : jeux, bricolages, activités culinaires, ...

De 15h30 à 16h : collation

De 16h à 18h : garderie, jeux libres.

Les activités

Les activités sont proposées suivant l'horaire ci-dessus. Il est demandé aux animateurs de prévoir un planning d'activités varié selon le thème de la semaine. Les activités sont adaptées à l'âge des enfants.

Concernant le stage ados, les semaines sont rythmées par plusieurs sorties extérieures/excursions. Le groupe participe au minimum à 3 activités extérieures par semaine (piscine, kayak, paintball, animation du parc naturel,)

Les animateurs motivent les enfants pour chacune des activités. Aucun enfant n'est laissé « de côté » durant les activités.

Nous essayons au mieux de respecter le rythme de chaque enfant en proposant différentes activités, nous adaptons constamment le planning en fonction de la demande des enfants.

Nous accordons également de l'importance aux temps libres où les enfants peuvent évoluer « comme ils le souhaitent » et ce, avec du matériel mis à leur disposition. Cela permet à chaque enfant de pouvoir trouver sa place en s'investissant dans l'activité qu'il souhaite ou bien même, pouvoir simplement rêvasser ou observer.

En fonction de la météo ou de l'espace nécessaire, nous varions les lieux où nous proposons les activités, cela permet aux enfants de s'approprier différemment l'environnement qui les entoure.

Pour le groupe des plus petits, nous prévoyons plus de personnel : un animateur breveté et deux étudiants. Nous avons également réduit le nombre d'enfant du groupe : 12 enfants contre 16 ou 20 enfants dans les autres groupes.

Le local a aussi été revu, nous avons scindé le local en deux à l'aide d'une cloison pour permettre un coin repos calme et un coin jeu.

Chaque après-midi, un coin calme est mis à disposition des enfants afin que ceux qui le souhaitent puissent se reposer.

Les collations et le repas

Les enfants viennent chaque matin avec leurs collations ainsi que leur repas et leur gourde. Dès leur arrivée, leur boîte à collations et repas sont rangés dans un frigo afin de garantir la conservation des aliments. Nous demandons aux parents d'étiqueter les effets personnels de l'enfant afin de pouvoir les retrouver facilement.

En cas d'activité culinaire, la réalisation sera mangée lors du repas ou de la collation par les enfants.

Réunion d'équipe

Des réunions sont programmées environ trois mois avant le début des plaines afin d'expliquer l'organisation et les principes d'animation à l'équipe d'animateurs. Ainsi, ils peuvent réfléchir aux thèmes et activités qu'ils aimeraient proposer. Nous trouvons important que ça soit l'équipe éducative qui soit à l'initiative des thèmes des plaines de jeux ainsi que des activités afin qu'ils puissent s'approprier au mieux les temps d'animation. Très rapidement, une liste de matériel devra être fournie à la coordinatrice pour qu'elle puisse commander ce qui est nécessaire. Quelques jours avant les plaines, un « temps de travail » sera accordé aux animateurs afin de peaufiner les activités et le planning.

La coordinatrice organise au minimum une réunion durant les plaines de jeux. Elle peut, à la demande de l'équipe, organiser des réunions supplémentaires avant ou durant les plaines de jeux.

Nous sommes persuadés qu'une bonne communication permet une bonne cohésion au niveau du travail d'équipe.

Une réunion post plaine est également organisée pour faire le point. Elle est mise en place afin que chaque personne de l'équipe éducative puisse avoir un temps de parole pour donner un retour ainsi que son ressenti sur le mois de plaines de jeux. Lors de cette réunion, nous listons les points positifs et les points à améliorer afin de ne plus reproduire les mêmes erreurs.

Conclusion

La plaine de jeux reste un endroit qui permet aux enfants de passer d'agréables vacances tout en apprenant les règles de savoir-vivre.

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Présentation du service

La plaine de jeux est un accueil durant le mois de juillet et durant une semaine pendant les congés d'automne pour les enfants âgés entre 2.5 et 15 ans.

Responsables

Fonction	Nom & prénom	Contact	GSM
Coordinatrice ATL/ et responsable des plaines de jeux.	Delignière Caroline	063/240.957	0473/73 11 07
Coordinatrice plaines de détente et coordinatrice du stage ados	Guillaume Sarah		0473/732014
Présidente CPAS et échevine de la jeunesse.	Feller Cindy		0468/37.54.37

Animateurs (équipe de l'extrascolaire, personnel communal)

Animateurs	Formation	Contact
De Melo Dias Mélanie	Educatrice & accueillante à l'accueil extrascolaire	063/60.16.63
Martin Clavier	Accueillant à l'accueil extrascolaire	
Reckinger Charlotte	Auxiliaire de l'enfance & accueillante de l'accueil extrascolaire	
Reding Laetitia	Aspirante en nursing & accueillante à l'accueil extrascolaire	
Vandendyck Cécile	Aspirante en nursing & accueillante à l'accueil extrascolaire	
Wilmotte Laurence	Educatrice & accueillante de l'accueil extrascolaire	

Etudiants

L'engagement de 8 étudiants se fait courant avril sur base de candidatures. Nous procédons à un entretien d'embauche pour engager les étudiants.

Horaire

Du lundi au vendredi :
Accueil de 7h30 à 9h
Animations de 9h à 12h et de 13h à 16h
Garderie jusqu'à 18h

L'horaire peut varier en fonction des activités organisées. Vous serez tenus au courant par les animateurs.

L'organisation des groupes

Les enfants sont répartis en cinq groupes : Les P tits Loups, Les Poussins, Les Pandas, Les Fauves et le Stage ados. Les groupes sont déterminés selon la classe que les enfants ont fréquentée l'année scolaire précédant les plaines.

Fréquentation

Une inscription préalable auprès de la coordinatrice est indispensable.
Les inscriptions et les paiements se font pour le 30 juin au plus tard.
L'inscription sera validée par mail une fois le paiement reçu.

Sécurité

Seuls les enfants inscrits sont sous la responsabilité des animateurs.

Déplacements

Les parents se chargent d'amener les enfants jusqu'au lieu de l'accueil et de venir les rechercher. Les animateurs se chargent de l'encadrement des enfants lors des éventuels déplacements pendant les activités.
Les parents qui autorisent leur enfant à rentrer seul à la maison doivent faire une demande écrite avant le début du stage.

Assurances

La coordinatrice et les animateurs sont couverts par une assurance en responsabilité civile. Les enfants sont également couverts par une assurance.

Suivi médical

Lors de l'inscription, une fiche médicale est remplie pour chaque enfant. Si l'enfant doit prendre des médicaments, les parents veilleront à inscrire sur la boîte le nom et prénom de l'enfant, les heures d'administration et le dosage. Un certificat médical attestant cette prescription sera demandé.

Lorsqu'un enfant est malade en cours de journée, les parents ou les personnes responsables seront avertis afin de venir le rechercher. L'équipe se réserve le droit d'appeler soit le médecin traitant soit, en cas de problème plus important, le service 112.
Les frais inhérents à cette visite seront à la charge des parents.

Absences

Pour les enfants qui doivent quitter le lieu d'accueil durant les heures d'activités prévues, la commune décline toute responsabilité pour le temps d'absence.
Si un enfant est malade et ne sait pas participer aux plaines de jeux, un remboursement sera effectué sur preuve d'un certificat médical.

Personnes autorisées à reprendre l'enfant

Les noms des personnes autorisées à reprendre l'enfant sont repris dans la fiche d'inscription. Si une autre personne est amenée à reprendre l'enfant, il est indispensable qu'un des deux parents l'ait signalé au préalable. La carte d'identité pourra être demandée.

Participation financière

La participation financière se fait avant le début des plaines

Pour les enfants de la commune de Martelange :

1^{er} enfant d'une même famille : 50€/semaine, 2^{ème} 45€/semaine, 3^{ème} et plus 40€/semaine.

Pour les autres enfants :

1^{er} enfant d'une même famille : 70€/semaine, 2^{ème} 65€/semaine, 3^{ème} et plus 60€/semaine.

Une participation financière supplémentaire peut être demandée pour les excursions.

Pour le stage ados : 70€ par semaine pour les martelangeois et 100€/ semaine pour les non-martelangeois.

Tabagisme

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux où se déroulent les activités ainsi que sur les aires de jeux.

Discipline

Afin de respecter le bien-être de chacun, l'enfant fera preuve de savoir-vivre vis-à-vis de ses condisciples et des animateurs, il aura une attitude convenable et un langage correct. Il respectera tout ce qui est mis à sa disposition (matériel, mobilier, locaux). Dans un souci de respect des autres, l'enfant se présentera correctement et suffisamment habillé et avec une hygiène correcte.

Le personnel d'encadrement adoptera une attitude constructive et positive afin de respecter les valeurs du projet éducatif, créer un climat épanouissant et faire respecter le calme, le savoir-vivre et la politesse.

En cas de non- respect volontaire des règles, les animateurs pourront appliquer diverses mesures réparatrices. Les parents en seront avertis.

Protection des données

Vos données personnelles sont gardées dans une base de données. Cette base de données sert à encoder votre inscription aux plaines de jeux et/ou vous informer. Celle-ci reste confidentielle et à usage interne exclusivement. Elle n'a aucune autre visée.

Par la signature du présent ROI, vous acceptez être présent dans cette base de données.
